



Budget et financement de la randonnée

Dans certains cas, organiser une randonnée ouverte à tous peut générer des recettes pour un club ou un comité. Ces recettes pourront être ensuite réinvesties dans divers domaines : don pour un but humanitaire, entretien des sentiers, fonctionnement de l'association, fonds de réserve pour les éditions futures, etc.

Attention : avant d'espérer des recettes, l'organisateur devra d'abord veiller à maîtriser le budget de la manifestation !

Préparer un budget prévisionnel ...

Sans être obligatoire, la préparation d'un budget prévisionnel est fortement conseillée ! Ce document vous permettra notamment de vous assurer que l'organisation de la manifestation est financièrement viable et qu'elle n'entraînera pas de déséquilibre dans la trésorerie de votre association !

Dans l'élaboration de votre budget prévisionnel, vous devez noter toutes les dépenses liées à l'organisation. Face à ces dépenses, vous devrez positionner les recettes escomptées. Le montant total des dépenses doit être égal au montant total des recettes : le budget prévisionnel doit être équilibré !

Vous pouvez également intégrer dans votre budget prévisionnel la valorisation du bénévolat et des dons en nature en dépenses et en recettes.



Credit photo : CD84 et CD34

randosouvertesatous@ffrandonnee.fr



Budget et financement de la randonnée :

Dépenses		Recettes	
Frais administratifs : -Assurance* -Courriers	80,00 € 20,00 €	100 marcheurs sur parcours de 6 km (1 ravitaillement : tarif 3 euros)	300,00 €
Collation pour corvées : entretien des sentiers, balisage et débalisage des parcours	40,00 €	150 marcheurs sur parcours de 12 km (2 ravitaillements : tarif 4 euros)	600,00 €
Frais de déplacement	50,00 €		
Ravitaillements rando : -Boissons -Fromages -Charcuterie -Fruits -Cakes	200,00 € 300,00 € 400,00 € 120,00 € 100,00 €	50 marcheurs sur parcours de 25 km (3 ravitaillements : tarif 5 euros)	250,00 €
Communication : (tracts, affiches, presse, etc.)	90,00 €	Annonces partenaires dans tracts et affiches	250,00 €
TOTAL	1 400,00 €		1 400,00 €

... et dresser le bilan financier de votre manifestation !

Au fur et à mesure des préparatifs et de l'organisation de votre randonnée, votre budget prévisionnel devra être revu et réadapté.

Au final, votre manifestation sera peut-être excédentaire ou déficitaire. En cas de manifestation déficitaire, l'élaboration d'un budget prévisionnel vous aura tout de même permis de repérer les dépenses imprévues ou les diminutions de recettes.

Après votre manifestation, le bilan financier devra être établi selon un tableau récapitulatif toutes les dépenses d'une part et les recettes d'autre part. Pour une meilleure lecture, les numéros de facture (ou pièces comptables) devront être mentionnés sur ce bilan.

Attention, si votre manifestation s'avère excédentaire lors de sa première édition, elle ne le sera pas forcément lors des suivantes !

Certains éléments - comme en particulier la météo - échapperont toujours au contrôle des organisateurs et joueront pendant longtemps encore un rôle déterminant dans le succès d'une randonnée !